

10. Assistants de prêt (SIP2) : blocage au retour possible des exemplaires ayant un statut particulier

Attention : cette évolution ne concerne que les bibliothèques disposant d'assistants de prêt.

La possibilité de bloquer les retours en fonction du statut faisait auparavant l'objet d'un seul bloc dans la configuration des assistants de prêt, accessible depuis Administration du réseau > Assistants de prêts.

Afin de permettre la prise en compte de cas particuliers, le cas des statuts à afficher au retour a été subdivisé en deux blocs distincts dans la configuration des assistants de prêts :

- Exemplaires avec un statut à afficher au retour
- Exemplaires avec un statut bloquant à afficher au retour

decalog SIGB Angélique DUPONT Site A

Utilisateurs Réseau Profils Assistants de prêts Périphériques Regroupements de sites

Ajouter Modifier Supprimer Dupliquer

Site Libellé Effacer Rechercher

Site A Assistant prêt

Assistant de prêt : modification

Prêter à l'abonné fonctionnel Réervations assistant de prêt

Exemplaire avec un statut à afficher au retour

Bloquer le retour ☐

Afficher un message ☐

Message adulte Ce cas regroupe tous les exemplaires avec un statut à afficher au retour qui n'a pas été défini comme bloquant dans le bloc suivant ("Exemplaire avec un statut bloquant à afficher au retour").

Message enfant

Prêter à l'abonné fonctionnel

Exemplaire avec un statut bloquant à afficher au retour

Bloquer le retour ☒ uniquement si l'exemplaire a le statut (Aucun statut concerné)

Afficher un message ☐

Message adulte Le retour de cet exemplaire est impossible, merci de vous adresser à un bibliothécaire.

Message enfant Le retour de cet exemplaire est impossible, merci de vous adresser à un bibliothécaire.

Exemplaire en nouveauté (pour le retour dans les sites ayant choisi l'affichage d'un message).

Comme expliqué dans l'infobulle du premier bloc, les statuts « bloquants à afficher au retour » sont les statuts que l'on sélectionnera dans la liste déroulante du second bloc.

Il suffit ainsi de sélectionner les statuts qui doivent donner lieu à un refus du retour de l'exemplaire dans le second bloc :

Exemplaire avec un statut bloquant à afficher au retour		
Bloquer le retour	☒ uniquement si l'exemplaire a le statut	Jeux à vérifier
Afficher un message	☒	
Message adulte	Le retour de cet exemplaire est impossible	
Message enfant	Le retour de cet exemplaire est impossible	

☐ Absent du récolement, année 2018
☐ Consultation sur place
☐ En réserve
☒ Jeux à vérifier
☐ Statut dernier numéro adulte (cote)
☐ Statut dernier numéro adulte (sans cote)
☐ Statut dernier numéro jeunesse

Dans la configuration ci-dessus, les exemplaires avec un statut « Jeux à vérifier » passés en retour sur l'assistant de prêt seront refusés et un message invitant à se diriger vers un bibliothécaire sera adressé à l'abonné (message personnalisable). Pour les autres statuts, le fonctionnement reste identique : le retour est effectué avec éventuellement un message à l'écran et un prêt facultatif à un abonné fonctionnel si nécessité de traitement ultérieur.

Created 2026-07-03 15:03:30 UTC by Admin

Updated 2026-07-03 15:03:30 UTC by Admin